

Agriculture, artisanat  
commerce & services



## COMPTES

## ANNUELS

### Siège

30, rue Frédéric Chopin  
**26000 VALENCE**  
Tél. 04 75 78 11 11  
Fax 04 75 42 20 81  
E-mail : agc26@cerfrance.fr  
www.agc26.cerfrance.fr

### Agences

Rue Edouard Branly  
**26400 CREST**  
Tél. 04 75 25 40 40  
Fax 04 75 25 50 95

39, avenue Jean Jaurès  
**26200 MONTÉLIMAR**  
Tél. 04 75 53 07 49  
Fax 04 75 53 78 20

9, boulevard Henri Poincaré  
**26700 PIERRELATTE**  
Tél. 04 75 96 10 69  
Fax 04 75 96 38 95

Lot Jean-Joseph Mounier  
**26100 ROMANS**  
Tél. 04 75 70 19 33  
Fax 04 75 02 62 63

Parc d'Activités des Grands Crus  
**26600 TAIN-L'HERMITAGE**  
Tél. 04 75 08 82 85  
Fax 04 75 07 18 79

Rue des Coigners  
**26790 TULETTE**  
Tél. 04 75 98 32 08  
Fax 04 75 98 39 38

126, avenue des Auréats  
**26000 VALENCE**  
Tél. 04 75 44 94 80  
Fax 04 75 44 94 89

Immeuble Cardin  
821, avenue de Cheval Blanc  
**84300 CAYILLON**  
Tél. 04 90 74 32 73  
Fax 04 90 74 38 83

159, avenue de Verdun  
**04100 DRANGE**  
Tél. 04 90 63 55 19  
Fax 04 90 63 49 66

**EXERCICE DU 01/01/2010 AU 31/12/2010**

263209

**ASSOCIATION ARAKIS**

326 Chemin d'Entraigues

84500 BOLLENE



**Association de Gestion et de Comptabilité de la Drôme**

Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de la région Rhône-Alpes  
Association loi 1901 - Siret 779 464 619 00021 - APE 741C





# ASSOCIATION ARAKIS

## SOMMAIRE

ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE

### ETATS DE SYNTHESE

BILAN ACTIF - PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

REGLES ET METHODES COMPTABLES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

TABLEAU DES EMPRUNTS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

### ANNEXES DIVERSES :

Balance des comptes

Détail des comptes des membres

## ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

**ASSOCIATION ARAKIS**  
pour l'exercice du **01/01/2010** au **31/12/2010**

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

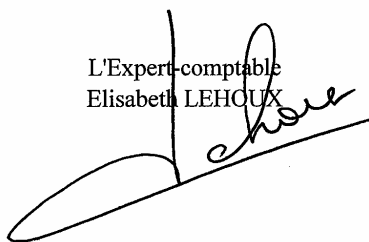
Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	<b>71 589,05 €</b>
- Chiffre d'affaires :	<b>219 440,87 €</b>
- Résultat net comptable :	<b>21 196,21 €</b>

Fait à Orange,  
Le 22 juin 2011

La Présidente,  
Claudine CHIROUZE

L'Expert-comptable  
Elisabeth LEHOUX



### Siège

30, rue Frédéric Chopin  
**26000 VALENCE**  
Tél. 04 75 78 11 11  
Fax 04 75 42 20 81  
E-mail : agc26@cerfrance.fr  
www.agc26.cerfrance.fr

### Agences

Rue Edouard Branly  
**26400 CREST**  
Tél. 04 75 25 40 40  
Fax 04 75 25 50 95

39, avenue Jean Jaurès  
**26200 MONTÉLIMAR**  
Tél. 04 75 53 07 49  
Fax 04 75 53 78 20

9, boulevard Henri Poincaré  
**26700 PIERRELATTE**  
Tél. 04 75 96 10 89  
Fax 04 75 96 38 95

Lot Jean-Joseph Mourier  
**26100 ROMANS**  
Tél. 04 75 70 19 33  
Fax 04 75 02 62 63

Parc d'Activités des Grands Crus  
**26600 TAIN-L'HERMITAGE**  
Tél. 04 75 08 82 85  
Fax 04 75 07 18 79

Rue des Coignets  
**26790 TULETTE**  
Tél. 04 75 98 32 08  
Fax 04 75 98 39 38

126, avenue des Auréats  
**26000 VALENCE**  
Tél. 04 75 44 94 80  
Fax 04 75 44 94 89

Immeuble Cardin  
821, avenue de Cheval Blanc  
**84300 CAVAILLON**  
Tél. 04 90 74 32 73  
Fax 04 90 74 38 83

159, avenue de Verdun  
**84100 ORANGE**  
Tél. 04 90 63 55 19  
Fax 04 90 63 49 66



**Association de Gestion et de Comptabilité de la Drôme**

Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de la région Rhône-Alpes  
Association loi 1901 - Siret 779 464 619 00021 - APE 741 C



## BILAN DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

Exercice de comparaison du 01/08/2009 AU 31/12/2009

## ACTIF

Désignation	Montant brut	Amort /	Montant Net	Comparaison
109 - Capital souscrit, non appelé				
IMMOBILISATION INCORPORELLES				
201 - Frais d'Etablissement				
203 - Frais recherche & développement				
205 - Concessions- brevets. ...	393.19	-393.19		393.19
206/207 - Fonds commercial				
208 - Autres immobilisations incorporelles				-24.78
232 - Immo. incorporelles en cours				
237 - Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
211/212 - Terrains et aménagements				
213/214 - Constructions	34 208.05	-2 331.70	31 876.35	30 717.91
215 - Installations techniques				
218 - Autres immobilisations corporelles	13 421.18	-1 256.12	12 165.06	5 942.16
231 - Immobilisations corporelles en cours				
219 - Avances, acomptes sur immo corp.				
--- IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
261/266 - Participations				
267/268 - Créances rattachées à des particip.				
271/272 - Autres titres immobilisés				
274 - Prêts				
275/277 - Autres immobilisations financières	-660.00		-660.00	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>47 362.42</b>	<b>-3 981.01</b>	<b>43 381.41</b>	<b>37 028.48</b>
3 - STOCKS ET EN COURS				
---- CREANCES				
401/409 - Fournisseurs (avances et acomptes)				
411/491 - Clients	23 787.54		23 787.54	13 684.23
44 - Etat				
451/455 - Comptes d'associés				
42 - Autres créances				
DISPONIBLE				
50/52 - Valeurs mobilières	380.00		380.00	
51 - Banques et C.C.P.	4 040.10		4 040.10	7 386.02
53 - Caisse				
486 - Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>28 207.64</b>		<b>28 207.64</b>	<b>21 070.25</b>
16/47/48 - Comptes de régularisation (III)				
<b>TOTAL GENERAL (I - II - III)</b>	<b>75 570.06</b>	<b>-3 981.01</b>	<b>71 589.05</b>	<b>58 098.73</b>

**BILAN DU 01/01/2010 AU 31/12/2010**

Exercice de comparaison du 01/08/2009 AU 31/12/2009

**PASSIF**

Désignation	Montant Net	Net Comparaison
<b>SITUATION NETTE</b>		
101 - Capital		
104 - Primes d'apport		
105 - Ecart de réévaluation		
108 - Compte de l'exploitant		
10611 - Réserve légale		
106 - Autres réserves		
11 - Report à nouveau	-6 658.56	-11 412.07
12 - Résultat de l'exercice	21 196.21	4 753.51
131/139 - Subventions d'investissement		
14 - Provisions réglementées		
16 - Autres fonds propres		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>14 537.65</b>	<b>-6 658.56</b>
<b>15 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
161 - Emprunts obligataires convertibles		
163 - Autres emprunts obligataires		
164/519 - Emprunts auprès d'établissements de crédit	21 164.75	29 233.47
165/18 - Autres Emprunts et dettes	67.99	93.91
51 - Banques (découvert)	380.00	71.17
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
411 - Clients (avances et acomptes)		
40 - Fournisseurs	5 020.53	7 179.30
42 - Dettes sociales	21 732.45	12 815.49
44 - Dettes fiscales	5 138.00	237.66
467 - Autres dettes d'exploitation	3 547.68	15 126.29
<b>DETTES DIVERSES</b>		
404 - Fournisseurs d'immobilisations		
45 - Comptes d'associés		
464 - Autres dettes		
487 - Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES (III)</b>	<b>57 051.40</b>	<b>64 757.29</b>
477 - Comptes de régularisation (IV)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>71 589.05</b>	<b>58 098.73</b>



## RESULTAT DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

Exercice de comparaison du 01/08/2009 AU 31/12/2009

## CHARGES

Désignation	Charges	Comparaison
606 - Autres achats	45 287.51	12 720.75
613/614 - Locations et charges locatives	17 133.34	7 115.00
615 - Entretien et réparations	5 454.78	
611/62 - Autres services extérieurs	19 238.49	23 230.12
<b>TOTAL AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>87 114.12</b>	<b>43 065.87</b>
63 - Impôts, taxes, et versements assimilés	1 504.88	237.66
<b>TOTAL IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1 504.88</b>	<b>237.66</b>
641&644&648 - Salaires et traitements	75 751.26	20 569.04
645&647&649 - Charges sociales du personnel	23 945.50	5 898.63
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>99 696.76</b>	<b>26 467.67</b>
6811/6812 - Dotations aux amortissements	3 215.80	765.21
<b>TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>3 215.80</b>	<b>765.21</b>
65 - Autres charges d'exploitation	2 820.61	610.00
<b>TOTAL AUTRES CHARGES</b>	<b>2 820.61</b>	<b>610.00</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>194 352.17</b>	<b>71 146.41</b>
66 - Intérêts et charges assimilées	1 826.73	863.29
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 826.73</b>	<b>863.29</b>
671/672 - Sur opérations de gestion	1 235.00	
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 235.00</b>	
691 - PARTICIPATION DES SALARIES		
695/689 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 138.00	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>202 551.90</b>	<b>72 009.70</b>

**RESULTAT DU 01/01/2010 AU 31/12/2010**

Exercice de comparaison du 01/08/2009 AU 31/12/2009

**PRODUITS**

Désignation	Produits	Comparaison
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
706/708 - Production vendues (services)	219 440.87	69 163.11
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		
	<b>219 440.87</b>	<b>69 163.11</b>
74 - Subventions d'exploitation	196.86	
75 - Autres produits	102.90	0.10
791&791 - Reprise sur amortissements, provisions et transfert de charges	4 000.00	7 600.00
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
	<b>223 740.63</b>	<b>76 763.21</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	7.48	
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		
	<b>7.48</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
	<b>223 748.11</b>	<b>76 763.21</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		
	<b>21 196.21</b>	<b>4 753.51</b>

Nom :	Ass. ARAKIS	M1
Exercice clos le :	31/12/2010	N° Dossier : 263209

**ANNEXE COMPTABLE ET JURIDIQUE  
REGLES ET METHODES**

**I. MODES ET METHODES D'EVALUATION**

**1° / HYPOTHESES DE BASE :**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés dans le respect des principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

**2° / REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan comptable général.

**3° / METHODE DES COUTS HISTORIQUES :**

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

Valorisation et définition des actifs, selon :

- ⇒ règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs
- ⇒ instruction fiscale BO 4 A-13-05 relative aux frais et charges, amortissements et provisions.

Nature des éléments	Comptabilisation		Non applicable	
	En Charges	A l'Actif		
		Coût d'entrée		Amortissement.
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
⇒ Frais d'établissement			X	
⇒ Frais de recherche			X	
⇒ Frais de développement			X	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
⇒ Coût d'acquisition	X			
⇒ Immobilisations		X (1)	(1)	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES :</b>				
⇒ Coût d'acquisition	X			
⇒ Immobilisations		X	NEANT	

**(1)** voir tableau des immobilisations et amortissements ci-après

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût de revient hors taxes (valeur brute).  
Les amortissements ont été comptabilisés sur la durée normale d'utilisation des biens.

Les amortissements comptabilisés en plus de l'amortissement initialement prévu, en application de textes fiscaux par exemple, ont été comptabilisés sous forme de provisions en amortissements dérogatoires.

Les matières et marchandises en stock ont été évaluées à leur coût d'acquisition.  
Les stocks de produits fabriqués ont été valorisés à leur coût de production.

Les créances et les dettes ont été valorisées à leur valeur nominale.

Les disponibilités en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.



## II. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'est intervenu sur l'exercice.

Les règles introduites par :

- ⇒ le règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs
  - ⇒ l'instruction fiscale BO 4 A-13-05 relative aux frais et charges, amortissements et provisions.
- ont été appliquées.

## III. FAITS CARACTERISTIQUES

### 1/ Droit Individuel à la Formation (D.I.F.) des salariés

Les droits au titre du D.I.F. ont été acquis par les salariés au cours de l'exercice et des exercices précédents. Ils s'évaluent à : Non évalués

### 2/ Engagement de retraite

Compte tenu de la moyenne d'âge des salariés de l'entreprise aucun engagement pour départ à la retraite n'est comptabilisé.

### 3/ Tableau de filiales et des participations

Liste des filiales et des participations	Capital	Réserves	Résultat du dernier exercice clos	capitaux propres	Chiffre d'affaire HT du dernier exercice écoulé
Nom de la filiale Filiale détenue à %					

### 4/ Evenements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement n'est à signaler.

### 5/ Autres Eléments

Aucun événement n'est à signaler.

## II. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'est intervenu sur l'exercice.

Les règles introduites par :

- ⇒ le règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs
- ⇒ l'instruction fiscale BO 4 A-13-05 relative aux frais et charges, amortissements et provisions, ont été appliquées.

## III. FAITS CARACTERISTIQUES

### 1/ Droit Individuel à la Formation (D.I.F.) des salariés

Les droits au titre du D.I.F. ont été acquis par les salariés au cours de l'exercice et des exercices précédents. Ils s'élèvent à : Non évalués

### 2/ Engagement de retraite

Compte tenu de la moyenne d'âge des salariés de l'entreprise aucun engagement pour départ à la retraite n'est comptabilisé.

### 3/ Tableau de filiales et des participations

Liste des filiales et des participations	Capital	Réserves	Résultat du dernier exercice clos	capitaux propres	Chiffre d'affaire HT du dernier exercice écoulé
Nom de la filiale Filiale détenue à %					

### 4/ Evenements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement n'est à signaler.

### 5/ Autres Eléments

La loi de finances 2010 et le BOI 3-C-1-10 soumet au taux réduit de TVA les prestations des Lieux de vie et d'Accueil.

L'application de ce texte remettrait en cause la mission d'intérêt général reconnue par le Conseil Général de Vaucluse.

Aussi, afin de tenir compte de l'incertitude fiscale posant sur l'activité et dans l'attente de l'aboutissement des investigations entreprises par le FRLV Rhône Alpes, il a été constaté une provision pour risque d'un montant de 5 138 €.

Celle-ci a été calculée sur la base des impôts qui auraient été dus (TVA, IS et CET) si l'association avait été fiscalisée au titre de activité 2010.